

Approbation des conventions pour la période du 5/05/2017 au 9/06/2017.

Conseil d'administration du 3 juillet 2017

Délibération 2017/07/CA-082

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 5 mai 2017 au 9 juin 2017.

Toulouse, le 3 juillet 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0